

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20504 Numéro SIREN : 347 381 865 Nom ou dénomination : 360° SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 71494



20190714942018

DATE DEPOT : 23/07/2019

N° DE DEPOT : 71494

N° GESTION : 2013B20504

N° SIREN : 347381865

DENOMINATION : 360° SERVICES

ADRESSE : 107 boulevard Raspail 75006 Paris

MILLESIME : 2018

.

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

24 JUIL. 2019

Sous le N° :

71404

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€

Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

EXTRAIT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, DELIFRESH, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 274.487,50 euros, ayant son siège social sis 64 avenue de la Villette – 94637 Rungis Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 507 916 641, représentée par son Gérant, Monsieur Marcin PIECHOWSKI,

en sa qualité d'Associé unique de la Société 360° SERVICES :

A PRIIS LES DECISIONS CI-APRES :

[...]

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 331.669,86 € intégralement au report à nouveau.

Après affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à 273.455,14 €.

L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle que :

- aux termes de la Décision de l'Associé unique en date du 29 juin 2018, il a été constaté que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social ;
- aux termes de la Décision de l'Associé unique du 5 septembre 2018, l'Associé unique a refusé la dissolution de la Société, et a décidé la poursuite de son activité.

L'Associé unique constate après lecture du rapport de gestion, que compte tenu du résultat net de l'exercice 2018, les capitaux propres de la Société sont, au 31 décembre 2018, reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Chronopost SAS, représentée par Monsieur Marcin PIECHOWSKI



360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

EXTRAIT
PROJET DE RESOLUTIONS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 331.669,86 € intégralement au report à nouveau.

Après affectation du résultat, le report à nouveau s'élève à 273.455,14 €.

L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

[...]

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

360° SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €

107, Boulevard Raspail
75006 Paris

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre 632 013 843

29, rue du Pont
92 200 Neuilly-sur-Seine

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société 360° SERVICES

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique de la société 360° SERVICES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 360° SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

- Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi ponées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 20 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Olivier Bochet
Associé

<i>1. Comptes annuels</i>	<i>1</i>
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	16
Notes sur les effectifs	17

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	22 708	20 561	2 147	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	371 230	165 802	205 427	30 128
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Autres participations	9 000	9 000		
Prêts				900
Autres immobilisations financières	32 654		32 654	32 654
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 592	195 363	240 228	63 682
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 169 046	102 998	1 066 048	1 138 970
Autres créances	187 749		187 749	156 715
<i>Divers</i>				
Disponibilités	385 021		385 021	239
Charges constatées d'avance (3)	989		989	2 302
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 742 805	102 998	1 639 807	1 298 225
TOTAL GENERAL	2 178 396	298 361	1 880 035	1 361 907

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		211 490
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	-58 215	-204 170
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	331 670	-285 535
TOTAL CAPITAUX PROPRES	383 455	-168 215
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	192 313	286 522
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	192 313	286 522
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		63 549
Emprunts et dettes financières diverses (3)	304 961	116 673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 360	569 263
Dettes fiscales et sociales	566 775	463 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 986
Autres dettes	40 170	25 689
TOTAL DETTES	1 304 266	1 243 600
TOTAL GÉNÉRAL	1 880 035	1 361 907
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 304 266	1 243 600
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		63 549
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU 360 DEGRES SERVICES

Exercice clos le 31/12/2018

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 884 771,02		3 884 771,02	3 532 349,29
Chiffre d'affaires net	3 884 771,02		3 884 771,02	3 532 349,29
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			107 736,68	200,00
Autres produits			28 431,01	42,65
Total produits d'exploitation (I)			4 020 938,71	3 532 591,94
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-4 958,13	-6 366,83
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 006 620,26	1 931 404,73
Impôts, taxes et versements assimilés			41 889,53	46 556,63
Salaires et traitements			1 142 784,39	1 147 988,11
Charges sociales			405 413,28	396 838,49
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			71 767,65	8 099,31
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 873,73	91 124,22
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 671,24	167 522,00
Autres charges			2 050,02	638,65
Total charges d'exploitation (II)			3 673 111,97	3 783 805,31
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			347 826,74	-251 213,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1 281,36
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				1 281,36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			1 525,81	150,95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 525,81	150,95
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 525,81	1 130,41
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			346 300,93	-250 082,96

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 667	
Total produits exceptionnels (VII)	2 668	
Sur opérations de gestion	17 299	35 452
Total charges exceptionnelles (VIII)	17 299	35 452
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 631	-35 452
Total des produits (I+III+V+VII)	4 023 606	3 533 873
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 691 936	3 819 408
BENEFICE OU PERTE	331 670	-285 535

Désignation de la société : SASU 360 DEGRES SERVICES, 107 BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 880 035 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 331 670 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Par décision de l'associé unique en date du 20 décembre 2018, il a été procédé à un coup d'accordéon, comme suit :

- Virement de la prime d'émission, constituée en date du 25 juillet 2013, au report à nouveau débiteur, à hauteur de 211 490 euros;
- Augmentation du capital social par émission, au pair, de 220 000 actions nouvelles, de un euro de nominal chacune. Ces actions ayant été intégralement souscrites, par apport en numéraire (200 000 euros) et compensation avec des créances liquides et exigibles détenues par l'associé unique de la société (20 000 euros);
- Réduction du capital social à hauteur de 220 000 euros par voie d'apurement à due concurrence des pertes inscrites au poste « Report à nouveau » débiteur, après affectation du compte « Prime d'émission »;

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le code de commerce (art L123-12 et suivants et R123-172 à R123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de présentation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, et selon les règles définies par le règlement CRC numéro 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicables depuis le 1er janvier 2005.

Les durées d'amortissement pratiquées par la société peuvent se résumer ainsi :

- Logiciels : 1 à 2 ans;
- Installations techniques : 8 ans;
- Installations générales et agencements : 3 à 10 ans;
- Accessoires matériel de transport : 4 ans;
- Matériel de transport : 4 ans;
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 10 ans;

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation, de prêts au personnel et de dépôts de garantie. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions

Provision pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les passifs simplement éventuels font l'objet, le cas échéant, d'une mention en annexe.

Engagement de retraite

La convention collective du transport routier prévoit l'attribution d'une indemnité de retraite sous certaines conditions, dans le cas de départ et de mise à la retraite.

Le montant total, charges comprises, des engagements de l'entreprise, dans le seul cadre du "départ en retraite" du salarié s'élève à 17 488 €. Ce montant n'a pas été comptabilisé.

Les critères de calcul retenus au 31/12/2018 sont les suivants :

- Départ volontaire du salarié;
- Age estimé de la retraite : 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres;
- Taux d'actualisation retenu : 1.60%;
- Progression des salaires 2%;
- Taux de charges patronales : 41.72% pour l'ensemble du personnel.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des salaires individuels annuels ne dépassant pas 2.5 fois le SMIC horaire, pour une durée normale de travail de 1820 heures par an. Son taux est de 6% pour 2018.

Il s'enregistre comptablement en diminution des charges sociales et n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette créance sur l'Etat s'impute sur l'impôt sur les sociétés dû, ou est restituable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. La société a utilisé le CICE pour développer ses investissements et accroître ses recrutements.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant HT des honoraires des commissaires aux comptes inclus dans le compte de résultat de l'exercice au titre de leur contrôle légal des comptes s'élève à 4 920 €.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	17 689	5 019		22 708
Immobilisations corporelles	218 515	282 814	130 099	371 230
Immobilisations financières	42 554		900	41 654
Total	278 758	287 833	130 999	435 592
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	17 689	2 872		20 561
Immobilisations corporelles	188 387	68 896	91 481	165 802
Immobilisations financières	9 000			9 000
Total	215 076	71 768	91 481	195 363
ACTIF NET				240 228

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS 360 MEDEX 94460 VALENTON			30,00	

Valeur d'acquisition des titres : 9 000 €.

Le premier exercice de la SAS 360 MEDEX a clôturé le 31 décembre 2012. A cette date, les titres ont été dépréciés de 100%, soit 9 000 €.

Les comptes annuels de cette société n'ont pas été communiqués.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 390 437 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 654		32 654
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 169 046	1 169 046	
Autres	187 749	187 749	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	989	989	
Total	1 390 437	1 357 783	32 654
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	900		

Produits à recevoir

	Montant
Fsseurs avoirs a recevoir	6 868
CREANCE CICE	121 571
Total	128 439

Capitaux propres
Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	100 000		220 000	220 000	100 000
Primes d'émission	211 490			211 490	
Réserve légale	10 000				10 000
Report à Nouveau	-204 170	-285 535	-74 045	-220 000	-58 215
Résultat de l'exercice	-285 535	285 535	331 670	-285 535	331 670
Total Capitaux Propres	-168 215		477 625	-74 045	383 455

Provisions
Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Autres provisions pour risques et charges	286 522	5 671		99 880	192 313
Total	286 522	5 671		99 880	192 313
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 671		99 880	

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 304 266 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 360	392 360		
Dettes fiscales et sociales	566 775	566 775		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	345 132	345 132		
Produits constatés d'avance				
Total	1 304 266	1 304 266		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	304 961			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACT.N/PARVENUES	220 187
FOURNIS.GROUPE PF. FACT.N/PARVENUES	38 357
ASSOCIES - INTERETS COURUS	129
DETTES PROV.CONGES PAYES	92 330
DETTES PROV. REPOS COMPENSATEURS	438
PERSONNEL PRIMES A PAYER	9 163
PERSONNEL, CHARGES A PAYER	3 913
CHGES SOC / RC	131
PROVISIONS CH.SOCIALES S/CP	40 440
AGEFIPH	198
CHARGES A PAYER - FORMATION PROF.	10 980
PARTICIPATION EFFORT CONSTRUCTION	4 691
TAXE APPRENTISSAGE	7 172
ORG. SOC. AUTRES CHARGES PAYER	783
CHARGES/PROV/ABS-FRAIS-HS N-1	574
TVTS	14 602
ETAT, CHARGES A PAYER	21 733
Clients, avoirs a etablr	14 454
Total	480 275

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	989		
Total	989		

Résultat et impôts sur les bénéfices
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 71 707 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	10 362
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	10 362
C. Déficits reportables	245 733
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	71 707
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Effectif

Effectif moyen du personnel : 37 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	1	
Ouvriers	29	
Total	37	

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018
BILAN et COMPTE DE RESULTAT



Certifié conforme à l'original,
Le Président,

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	22 708	20 561	2 147	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	371 230	165 802	205 427	30 128
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Autres participations	9 000	9 000		
Prêts				900
Autres immobilisations financières	32 654		32 654	32 654
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 592	195 363	240 228	63 682
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 169 046	102 998	1 066 048	1 138 970
Autres créances	187 749		187 749	156 715
<i>Divers</i>				
Disponibilités	385 021		385 021	239
Charges constatées d'avance (3)	989		989	2 302
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 742 805	102 998	1 639 807	1 298 225
TOTAL GENERAL	2 178 396	298 361	1 880 035	1 361 907

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		211 490
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	-58 215	-204 170
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	331 670	-285 535
TOTAL CAPITAUX PROPRES	383 455	-168 215
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	192 313	286 522
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	192 313	286 522
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		63 549
Emprunts et dettes financières diverses (3)	304 961	116 673
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 360	569 263
Dettes fiscales et sociales	566 775	463 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 986
Autres dettes	40 170	25 689
TOTAL DETTES	1 304 266	1 243 600
TOTAL GENERAL	1 880 035	1 361 907
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 304 266	1 243 600
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		63 549
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU 360 DEGRES SERVICES

Exercice clos le 31/12/2018

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 884 771,02		3 884 771,02	3 532 349,29
Chiffre d'affaires net	3 884 771,02		3 884 771,02	3 532 349,29
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			107 736,68	200,00
Autres produits			28 431,01	42,65
Total produits d'exploitation (I)			4 020 938,71	3 532 591,94
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-4 958,13	-6 366,83
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 006 620,26	1 931 404,73
Impôts, taxes et versements assimilés			41 889,53	46 556,63
Salaires et traitements			1 142 784,39	1 147 988,11
Charges sociales			405 413,28	396 838,49
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			71 767,65	8 099,31
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 873,73	91 124,22
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 671,24	167 522,00
Autres charges			2 050,02	638,65
Total charges d'exploitation (II)			3 673 111,97	3 783 805,31
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			347 826,74	-251 213,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1 281,36
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				1 281,36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 525,81	150,95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 525,81	150,95
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 525,81	1 130,41
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			346 300,93	-250 082,96

	31/12/2018	31/12/2017
<i>Produits exceptionnels</i>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 667	
Total produits exceptionnels (VII)	2 668	
Sur opérations de gestion	17 299	35 452
Total charges exceptionnelles (VIII)	17 299	35 452
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 631	-35 452
Total des produits (I+III+V+VII)	4 023 606	3 533 873
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 691 936	3 819 408
BENEFICE OU PERTE	331 670	-285 535

Désignation de la société : SASU 360 DEGRES SERVICES, 107 BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 880 035 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 331 670 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Par décision de l'associé unique en date du 20 décembre 2018, il a été procédé à un coup d'accordéon, comme suit :

- Virement de la prime d'émission, constituée en date du 25 juillet 2013, au report à nouveau débiteur, à hauteur de 211 490 euros;
- Augmentation du capital social par émission, au pair, de 220 000 actions nouvelles, de un euro de nominal chacune. Ces actions ayant été intégralement souscrites, par apport en numéraire (200 000 euros) et compensation avec des créances liquides et exigibles détenues par l'associé unique de la société (20 000 euros);
- Réduction du capital social à hauteur de 220 000 euros par voie d'apurement à due concurrence des pertes inscrites au poste « Report à nouveau » débiteur, après affectation du compte « Prime d'émission »;

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le code de commerce (art L123-12 et suivants et R123-172 à R123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de présentation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, et selon les règles définies par le règlement CRC numéro 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicables depuis le 1er janvier 2005.

Les durées d'amortissement pratiquées par la société peuvent se résumer ainsi :

- Logiciels : 1 à 2 ans;
- Installations techniques : 8 ans;
- Installations générales et agencements : 3 à 10 ans;
- Accessoires matériel de transport : 4 ans;
- Matériel de transport : 4 ans;
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 10 ans;

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation, de prêts au personnel et de dépôts de garantie. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions

Provision pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les passifs simplement éventuels font l'objet, le cas échéant, d'une mention en annexe.

Engagement de retraite

La convention collective du transport routier prévoit l'attribution d'une indemnité de retraite sous certaines conditions, dans le cas de départ et de mise à la retraite.

Le montant total, charges comprises, des engagements de l'entreprise, dans le seul cadre du "départ en retraite" du salarié s'élève à 17 488 €. Ce montant n'a pas été comptabilisé.

Les critères de calcul retenus au 31/12/2018 sont les suivants :

- Départ volontaire du salarié;
- Age estimé de la retraite : 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres;
- Taux d'actualisation retenu : 1,60%;
- Progression des salaires 2%;
- Taux de charges patronales : 41,72% pour l'ensemble du personnel.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des salaires individuels annuels ne dépassant pas 2,5 fois le SMIC horaire, pour une durée normale de travail de 1820 heures par an. Son taux est de 6% pour 2018.

Il s'enregistre comptablement en diminution des charges sociales et n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette créance sur l'Etat s'impute sur l'impôt sur les sociétés dû, ou est restituable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. La société a utilisé le CICE pour développer ses investissements et accroître ses recrutements.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant HT des honoraires des commissaires aux comptes inclus dans le compte de résultat de l'exercice au titre de leur contrôle légal des comptes s'élève à 4 920 €.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	17 689	5 019		22 708
Immobilisations corporelles	218 515	282 814	130 099	371 230
Immobilisations financières	42 554		900	41 654
Total	278 758	287 833	130 999	435 592
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	17 689	2 872		20 561
Immobilisations corporelles	188 387	68 896	91 481	165 802
Immobilisations financières	9 000			9 000
Total	215 076	71 768	91 481	195 363
ACTIF NET				240 228

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS 360 MEDEX 94460 VALENTON			30,00	

Valeur d'acquisition des titres : 9 000 €.

Le premier exercice de la SAS 360 MEDEX a clôturé le 31 décembre 2012. A cette date, les titres ont été dépréciés de 100%, soit 9 000 €.

Les comptes annuels de cette société n'ont pas été communiqués.

Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 390 437 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 654		32 654
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 169 046	1 169 046	
Autres	187 749	187 749	
Capital souscrit – appelé, non versé	989	989	
Charges constatées d'avance			
Total	1 390 437	1 357 783	32 654
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	900		

Produits à recevoir

	Montant
Fsseurs avoirs a recevoir	6 868
CREANCE CICE	121 571
Total	128 439

Capitaux propres
Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	100 000		220 000	220 000	100 000
Primes d'émission	211 490			211 490	
Réserve légale	10 000				10 000
Report à Nouveau	-204 170	-285 535	-74 045	-220 000	-58 215
Résultat de l'exercice	-285 535	285 535	331 670	-285 535	331 670
Total Capitaux Propres	-168 215		477 625	-74 045	383 455

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Autres provisions pour risques et charges	286 522	5 671		99 880	192 313
Total	286 522	5 671		99 880	192 313
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		5 671		99 880	

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 304 266 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 360	392 360		
Dettes fiscales et sociales	566 775	566 775		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	345 132	345 132		
Produits constatés d'avance				
Total	1 304 266	1 304 266		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	304 961			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS. FACT.N/PARVENUES	220 187
FOURNIS.GROUPE PF. FACT.N/PARVENUES	38 357
ASSOCIES - INTERETS COURUS	129
DETTES PROV.CONGES PAYES	92 330
DETTES PROV. REPOS COMPENSATEURS	438
PERSONNEL PRIMES A PAYER	9 163
PERSONNEL, CHARGES A PAYER	3 913
CHGES SOC / RC	131
PROVISIONS CH.SOCIALES S/CP	40 440
AGEFIPH	198
CHARGES A PAYER - FORMATION PROF.	10 980
PARTICIPATION EFFORT CONSTRUCTION	4 691
TAXE APPRENTISSAGE	7 172
ORG. SOC. AUTRES CHARGES PAYER	783
CHARGES/PROV/ABS-FRAIS-HS N-1	574
TVTS	14 602
ETAT, CHARGES A PAYER	21 733
Clients, avoirs a etablr	14 454
Total	480 275

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	989		
Total	989		

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 71 707 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	10 362
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	10 362
C. Déficits reportables	245 733
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	71 707
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Effectif

Effectif moyen du personnel : 37 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	1	
Ouvriers	29	
Total	37	